

L'audiovisuel public,  
une défaite pour la démocratie ?

Elizabeth Jacka

# L'audiovisuel public, une défaite pour la démocratie ?

Elizabeth Jacka

University of Technology, Sydney

*Du diagnostic, on passe ici à la mise en cause radicale. Elizabeth Jacka soutient que, parmi les termes-clé employés par les défenseurs du service public, celui de démocratie est le plus vide de sens. Elle souligne combien la notion de sphère publique, lieu universel et ouvert du débat rationnel fondée notamment sur un genre, le journalisme, est mise en cause à la fois par les télévisions privées, qui remplissent au moins une bonne part des fonctions des services publics, et par l'évolution sociale : le service public s'adressait à une population homogène avec une commune hiérarchie de valeurs. Dans une démocratie post-moderne, où la diversification sociale s'accompagne d'un brouillage entre public et privé, où la notion de vérité scientifique est remplacée par des discours beaucoup plus variées fondées sur la persuasion, le service public a bien du mal à trouver sa place. Sans proposer un plaidoyer sur la télévision commerciale, elle souligne que les oppositions classiques entre Service public, État, Marché, démocratie parlementaire, d'une part, et télévision privée, marché, individualisme, d'autre part, ne nous permettent plus de penser le service public, qui, au moins sous sa forme actuelle, ne lui paraît plus digne d'être défendu comme le font à peu près l'ensemble des auteurs de ce numéro.*

*La rhétorique analytique qui fait de la démocratie une défaite est caractéristique de la gauche britannique, ancienne comme nouvelle.*

*Hartley (1999, p. 119)*

Le livre de John Hartley d'où provient cette citation (*Uses of télévision* [Les usages de la télévision], 1999) est le dernier d'une série publiée au cours des années 90 (1992a, 1992b, 1996) dans laquelle il engage (à nouveau) une controverse sur la télévision avec les traditionnels pessimistes de droite et de gauche. Ce qui est intéressant dans son travail, bien que la rhétorique polémique et aphoristique y soit souvent exaspérante, c'est la largeur de vues avec laquelle y est abordée la question de la démocratie. Dans cet article, j'essaierai d'examiner en détail ce que John Hartley pense de la démocratie et des médias. Cependant, les raisons qui m'amènent à étudier le concept de démocratie sont différentes des siennes.

Ce qui m'intéresse avant tout, c'est la situation actuelle du service public de l'audiovisuel, tant l'institution elle-même que le débat dont elle fait l'objet. Il ne fait aucun doute que le service public de l'audiovisuel est en péril partout dans le monde. Le modèle classique, illustré par la BBC et que beaucoup d'autres pays ont adapté selon leur contexte régional et historique, est mis à rude épreuve. Dans différents endroits et de manière différente, les dirigeants des chaînes publiques s'efforcent de s'adapter aux contextes très changeants du monde de la communication. Il est désolant de voir cette vénérable institution attaquée et privée de fonds. Pourtant, il faut admettre qu'une bonne part de ce qu'elle propose est contestable, à juste titre, et que la stratégie cou-

L'audiovisuel public,  
une défaite pour la démocratie ?

Elizabeth Jacka

ramment adoptée pour sa défense semble appartenir, de plus en plus, au passé.

Partout ou presque où le service public de l'audiovisuel est menacé, on retrouve une véritable avalanche de discours qui tentent de raffermir son existence. Personnalités du monde audiovisuel, intellectuels, « amis du service public », groupes communautaires, groupes à thème et bien d'autres, réclament à grands cris sa survie, sous forme de pétitions au gouvernement, de lettres aux journaux, d'*e-mails* envoyés aux sites web, etc. Toutes ces réclamations comportent une litanie de concepts clés – le service public, le domaine public, la citoyenneté, la démocratie – comme si le seul fait de les répéter avait le pouvoir de persuader des gouvernements réticents de maintenir le financement du service public de l'audiovisuel.

Dans cet article, je remettrai en question l'une des orthodoxies que l'on retrouve dans les écrits sur le service public de l'audiovisuel, à savoir son identification au concept de démocratie. La démocratie fait partie de ces mots dont la seule invocation empêche souvent tout débat, mais dont la signification instable est complexe et difficile à démêler. C'est un concept central chez les défenseurs du service public de l'audiovisuel, qui recourent à des stratégies inspirées d'Habermas. Les détracteurs du service public, de droite (par exemple Rupert Murdoch) comme de gauche, l'invoquent également pour accuser le service public de l'audiovisuel d'être élitiste et donc fondamentalement antidémocratique. Je vais tenter de me frayer un chemin dans ce bourbier conceptuel en posant les questions suivantes :

- Que veut dire le mot « démocratie » aujourd'hui ?
- Est-il vrai que le service public de l'audiovisuel contribue à son développement de façon unique et indispensable ?

### Les médias, la démocratie et le domaine public

« Le domaine public » : cette expression a été promue au rang de maître-mot de la théorie sur le discours démocratique. Le domaine public représente la perfection : l'immuable *primum mobile*, la sphère sacrée... La notion

de public souverain – délibérant et rationnel – est au cœur de l'idéal des Lumières d'une république démocratique (Gitlin 1998, p. 169).

Dans des articles souvent cités (Garnham 1983, 1986, 1996), Nicholas Garnham a proposé une influente analyse de la relation existant entre les médias et la démocratie. Fortement inspiré de la notion de domaine public chez Habermas, Garnham met en place un raisonnement d'un modernisme sans concession qui allie une approche traditionnelle de la démocratie libérale à une vision de l'élaboration de l'opinion publique inspirée des Lumières.

Il me paraît évident qu'une forme ou une autre de l'agir communicationnel est au cœur de la théorie et de la pratique démocratique. Les droits et les devoirs du citoyen sont en grande partie définis en termes de liberté d'assemblée et de liberté de transmettre et de recevoir de l'information. Sans ces libertés, il serait impossible aux citoyens de connaître l'opinion d'autrui, connaissance nécessaire pour s'accorder entre eux, de façon consensuelle ou majoritaire, sur les moyens ou sur les fins sociales ; de connaître les actions de ceux à qui on a délégué des responsabilités exécutives et, ainsi, de les forcer à rendre des comptes ; de connaître l'environnement extérieur nécessaire pour se forger une juste opinion sur les intérêts de l'individu et de la société (Garnham 1996, p. 364).

Cette longue réflexion bat en brèche les « post-modernistes » ou les « relativistes culturels », comme il les appelle, lorsqu'il évoque un royaume de rationalité universelle, un « domaine public unique » (Garnham 1996, p. 371) doté d'une « dimension normative commune » (Garnham 1996, p. 369). Cette vision va généralement de pair avec l'idée de la primauté du journalisme sur les autres formes de médias, et plus particulièrement de ce que James Carey (1993) appelle le journalisme « moderne de qualité ». Cette prise de position en faveur du journalisme moderne de qualité dans les médias s'accompagne d'un mépris pour les formes médiatiques plus populaires, tels les *talk-shows* ou les *soap operas*.

Garnham et bien d'autres ont utilisé ce genre d'arguments<sup>1</sup> pour établir le bien-fondé et la nécessité du ser-

L'audiovisuel public,  
une défaite pour la démocratie ?

Elizabeth Jacka

vice public de l'audiovisuel dans le bon fonctionnement de la démocratie. Des déclarations énergiques affirment qu'il est le plus important, voire l'unique moteur favorisant la démocratie et la citoyenneté<sup>2</sup>. James Curran (1992) illustre cette position en soutenant que quels que soient les défauts du système public (par exemple, l'éventualité de manipulations politiques), le potentiel démocratique des systèmes médiatiques privés est vicié par leur caractère commercial, d'autant plus en ces temps de regroupement des médias où les organisations médiatiques font partie de grands conglomerats multinationaux et multisectoriels. Les discussions sur l'avenir de la diffusion audiovisuelle se poursuivent alors sur fond de polarité entre « l'État et le marché » (Garnham 1983, Tracey 1998), le marché étant tourné en dérision pour vouloir mettre la « démocratie » sur le même plan que la souveraineté du consommateur (Garnham 1996, p. 371). Nous sommes en terrain connu.

Cependant, comme le souligne John Keane (1995), il existe des « problèmes inhérents à l'argumentation selon laquelle le service public de l'audiovisuel, tel qu'il est aujourd'hui, constitue un rempart protégeant le domaine public » (p. 4). Parmi les manques les plus graves, on relève l'étrange absence d'une reconnaissance quelconque du succès des chaînes privées à atteindre une grande partie des objectifs que l'on croyait spécifiques au service public. Graham Murdock (1992), par exemple, a montré que le service public de l'audiovisuel avait rempli quatre rôles clés dans la propagation des droits civiques au cours de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. D'abord, il a fourni un espace public d'information et de débat, ensuite, un mécanisme de responsabilisation des hommes au pouvoir, puis il a encouragé la culture nationale et enfin il a établi un lien entre le domaine privé (familial) et le domaine public (p.33). Il n'est pas difficile de démontrer que ces rôles ne sont pas l'apanage du service public et que les médias privés en Europe, aux États-Unis, en Australie et au Canada les ont aussi remplis et continuent de le faire.

Naturellement, le succès de leurs missions est loin d'être assuré et dépend d'un ensemble complexe de facteurs, tels que l'existence de mesures régulatrices et

d'un ensemble très élaboré de protocoles éthiques qui gouvernent la pratique du journalisme. Mais il n'en demeure pas moins que les médias privés obtiennent d'excellents résultats dans l'accomplissement des tâches d'intérêt public listées par Graham Murdock.

Keane (1995) ajoute qu'il faut analyser le déclin du service public de l'audiovisuel dans des domaines où il dominait jusqu'ici comme faisant partie d'un « problème politique plus large, que l'on retrouve dans toutes les vieilles démocraties, où les partis politiques, les associations professionnelles, les syndicats, les églises et les autres moyens de définir, de projeter et de représenter l'opinion des citoyens auprès des décideurs, soit perdent de leur aura [*sic*], soit engendrent de nouvelles controverses sur leur propre degré de "représentativité" » (p. 5).

Michael Tracey (1998) est un autre représentant type de l'école de pensée sur « l'échec de la démocratie ». Dans son ouvrage plein de nostalgie pour une ère révolue du service public, *The Decline and Fall of Public Service Broadcasting*. [Le déclin et la chute du service public de l'audiovisuel<sup>3</sup>], il ne voit dans les nouveaux médias rien de plus qu'une surenchère dans l'environnement médiatique déjà corrompu où nous évoluons au sein des vieilles démocraties. Pour lui, une société qui devient pluraliste est néfaste à la fois pour la démocratie et pour les chaînes publiques qui dépendent de « populations cohérentes capables de recevoir l'information, et de hiérarchies des valeurs identifiables, à l'intérieur desquelles cette information pourra prendre forme » (p. 263). Il considère la politique identitaire comme une forme de retour au tribalisme, non pas « bienveillante et munificente » mais « tourmentée, instable, aliénée et certainement pas communautaire ni humanitaire » (p. 264).

Cette dissolution d'un « public » unitaire au profit de tribus incohérentes s'accompagne, d'après Tracey (1998), d'un « abêtissement » des médias, d'une « pauvreté linguistique et donc aussi mentale et morale, de séries guimauve programmées en journée, d'une télévision à sensation, de la banalisation du discours public, d'un prosélytisme en faveur de l'éphémère, de la célébration de l'insignifiant et de la marginalisation de l'essentiel »

L'audiovisuel public,  
une défaite pour la démocratie ?

Elizabeth Jacka

(p. 264). Et cela ne fera qu'empirer avec l'avènement de la transmission à large bande, qui verra les gens *zapper* sans but d'une chaîne à l'autre ou même en regarder plusieurs à la fois.

### La démocratie aujourd'hui

Apparemment, presque tout le monde pense que la démocratie représentative et participative est en crise<sup>4</sup>. Pour preuve de l'indifférence politique, on met souvent en avant les statistiques sur la participation électorale (Coleman 2000, p. 67). Selon certains commentateurs, le milieu de la communication en est en partie responsable. La communication « rêvée » entre les élus et les électeurs a été pervertie, nous dit-on, par la montée en force de l'industrie des relations publiques – experts en communication et dirigeants de sociétés médiatiques – et par la collusion entre les professionnels des médias et les responsables de l'information au sein des partis politiques, tout cela étant rendu possible par la structure actuelle des médias, qui crée une culture audiovisuelle « monologique » fonctionnant à sens unique. Selon James Carey (1993) par exemple, il s'est mis en place un système politique de type « démocratie sans citoyens », système dans lequel « le journalisme est justifié au nom du public mais où le public ne joue aucun rôle, si ce n'est celui d'une audience : un réceptacle que des experts informent et qui justifie l'emploi de la publicité » (p. 12). Dans de telles circonstances, le public regarde, spectateur de plus en plus aliéné et cynique, et dès la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, en tout cas aux États-Unis, le citoyen moyen ne s'intéressait plus à la politique (p. 13)<sup>5</sup>. Toutefois, je pense que nous devons remettre en question l'apparente évidence de cette analyse fréquemment répétée. Il me semble qu'une grande partie des écrits ayant pour objet l'échec de la démocratie et du rôle des médias à l'encourager, utilise implicitement la notion de démocratie comme essence, sans voir qu'il s'agit d'un phénomène changeant et évolutif. Les analystes semblent être restés sur la vision d'une « démocratie idéale », vision hyper-rationnelle ou nostalgique selon qu'il s'agit de l'une ou l'autre des deux écoles de pensée dominantes. L'une voit la démocratie comme déficiente parce

qu'elle fait équivaloir démocratie à démocratie représentative : constatant une baisse de l'intérêt des citoyens pour les différentes formes de gouvernement représentatif (parlements, élections), elle voit en cela le déclin de la démocratie elle-même. L'autre voit la démocratie représentative, même si celle-ci fonctionne efficacement, comme une « démocratie maigre », selon les termes de Benjamin Barber (1994), qui ne fait pas le poids face à la « démocratie forte » – envisagée comme une forme de gouvernance où les citoyens n'élisent plus seulement des représentants selon leurs propres intérêts pour ensuite laisser la politique de côté pendant trois ou quatre ans, mais participent à chaque étape des décisions. De plus, au travers de l'échange communicationnel, ils construisent une vision commune du bien commun. Bref, c'est l'idéal républicain.

Ces deux visions de la démocratie telle qu'on la connaît semblent trop limitées. La première est incomplète parce qu'elle définit la démocratie en la réduisant (implicitement) à une démocratie représentative pour ensuite déplorer son déclin apparent. La seconde – idéal de démocratie communautaire – souffre d'un défaut fatal pour une raison différente. Si elle était mise en pratique à grande échelle, elle aurait un effet conservateur et coercitif sur les sociétés modernes complexes, parce qu'elle impliquerait d'imposer le « bien commun » à l'ensemble d'une société extrêmement diverse (Mouffe 1992, p. 227) – comme le fait peut-être le fascisme.

Alors, comment aller au-delà de ces théories sur la démocratie contemporaine, qui la décrivent comme inévitablement déficiente ? Des théoriciens ont commencé à formuler une définition plus recherchée de la démocratie, qui rend justice à la complexité réelle des sociétés (post)modernes. Dans son commentaire sur le débat « bowling individuel-frappe groupée<sup>6</sup> », Michael Schudson (1998) note que, dans une société hétérogène, la nature même de la citoyenneté change. Selon lui, la disparition des frontières entre public et privé et l'idée aujourd'hui déjà ancienne qu'« individuel et politique ne font qu'un » doivent être interprétées comme un élargissement des notions de citoyenneté et de participation, et non comme une réduction, comme la décrirait

L'audiovisuel public,  
une défaite pour la démocratie ?

Elizabeth Jacka

sans doute Tracey. Un autre théoricien contemporain, Michael Walzer (1992), s'est aperçu que dans les sociétés modernes, alors que les citoyens sont relativement passifs – il les décrit comme des « spectateurs qui votent » – on observe également que « à travers les réseaux associatifs de la société civile, les syndicats, les partis, les mouvements, les groupements d'intérêt, etc., ces mêmes personnes prennent beaucoup de décisions à moindre échelle et façonnent dans une certaine mesure les résolutions plus générales de l'état et de l'économie » (p. 99).

D'autres théoriciens vont plus loin et mettent le doigt sur le changement le plus significatif de la démocratie moderne : nous vivons aujourd'hui dans des sociétés plurielles, dans lesquelles il est impossible d'imaginer une seule définition du « bien commun ». Nous pouvons donner à cet état de fait le nom de démocratie post-moderne. Parmi les caractéristiques du passage de la démocratie « moderne » à la démocratie « post-moderne », on trouve l'érosion de la frontière entre public et privé, le passage de « la politique » (dans son sens le plus strict) à l'éthique, le glissement d'un principe unique de division sociale (par exemple, « les classes ») à une pluralité de définitions fondées sur des identités diverses, et le passage de conceptions scientifiques de la vérité à des pragmatiques de persuasion (ce qui ne revient pas à l'irrationalisme ou au subjectivisme) (Yeatman 1994, 106). [...]

Mais si nous considérons la démocratie comme hétérogène, comme dotée de nouvelles communautés d'identité, comme un système dans lequel la division traditionnelle public-privé n'a pas cours, et comme un système dans lequel il n'existe aucune vision universelle du « bien commun » mais où s'opèrent plutôt des échanges pragmatiques et négociés sur des comportements et des lignes de conduite inspirés par l'éthique, alors nous serons capables d'admettre l'existence de moyens et de modes de communication variés à travers lesquels se dérouleront ces échanges hétérogènes. Nous admettrons qu'un discours éthique peut exister de différentes manières, sur différents supports et dans différentes organisations médiatiques. Nous ne privilégierons plus le « journalisme moderne de qualité », sans pour autant vénérer

passivement les médias populistes. Nous aurons besoin d'une explication beaucoup plus nuancée du lien qui existe entre la citoyenneté (sous différentes formes) et les médias<sup>8</sup>, explication qui nous est proposée dans les travaux de John Hartley, que je vais discuter ci-dessous.

### La démocratie et les médias revisités

Dans *Uses of Television* (1999) [Les usages de la télévision], John Hartley fait référence à Chantal Mouffe, entre autres, pour exprimer une conception des médias et de la démocratie entièrement différente de celle que l'on trouve dans les travaux des adeptes traditionnels du service public de l'audiovisuel, comme Garnham ou Tracey. Les adeptes du service public fondent leurs arguments sur une dichotomie souvent opaque entre la modernité (bonne) et la post-modernité (mauvaise).

Cette conception binaire peut être résumée comme suit :

<i>modernité</i>	<i>post-modernité</i>
<i>état</i>	<i>marché</i>
<i>société publique</i>	<i>individualisme</i>
<i>démocratie parlementaire</i>	<i>communauté(s)</i>
<i>citoyen</i>	<i>consommateur</i>
<i>national</i>	<i>mondial</i>
<i>politique de classe</i>	<i>politique identitaire</i>
<i>égalité/fraternité</i>	<i>liberté</i>
<i>rationalité universelle</i>	<i>particularité discursive</i>
<i>domaine public général</i>	<i>domaines publics particularisés</i>
<i>vérité</i>	<i>plausibilité/persuasion/séduction</i>
<i>information</i>	<i>divertissement</i>
<i>service public audiovisuel</i>	<i>chaînes commerciales</i>
<i>réel</i>	<i>virtuel</i>

Je voudrais montrer que le travail de John Hartley a le grand avantage de rompre avec ce système binaire, constamment présent et qui limite toute discussion sur les médias et la démocratie. Il développe une thèse complexe et recherchée qui va à l'encontre d'une vision moderniste étriquée de ce qu'est la démocratie, et des prétentions qu'a le service public de l'audiovisuel à jouir d'une relation privilégiée avec celle-ci. Hartley a élaboré une interprétation de la télévision post-moderne – et selon lui, la télévision est post-moderne par essence par

L'audiovisuel public,  
une défaite pour la démocratie ?

Elizabeth Jacka

le rôle qu'elle joue dans la formation du public et du citoyen (Hartley 1999, p. 40) – dans tous les livres qu'il a publiés au cours des années 90 (Hartley 92a, 92b, 96), et de façon plus récente et synoptique dans *Uses of Television* [Les usages de la télévision] (Hartley 1999). En fait, selon Hartley (1999), la force de la télévision réside dans le fait qu'elle est à la fois « pré-moderne » et « post-moderne » – ce qu'il appelle « trans-moderne ». Post-moderne en ce que les frontières qui séparaient les compétences du gouvernement, des médias et de l'éducation dans la période moderne, sont estompées dans la post-modernité, où les fonctions gouvernementales et éducatives sont largement assumées par les médias. Et pré-moderne parce que c'est un moyen de communication oral dans lequel est recréé, du moins virtuellement, l'environnement de l'agora. Sur l'agora, la démocratie (qui entre dans le champ du gouvernement), le théâtre (dans celui des médias) et la didactique (dans celui de l'éducation), étaient « la même chose, étaient pratiqués au même endroit par et pour les mêmes personnes, dont le regroupement dans un même lieu constituait véritablement l'audience » (p. 7). Ces trois domaines fusionnent de manière identique à la télévision.

Hartley (1999) défend ensuite avec vigueur le rôle prépondérant des médias, et surtout de la télévision, dans ce qu'il appelle l'enseignement trans-moderne et l'élaboration d'une citoyenneté culturelle. Selon lui, le service public de l'audiovisuel n'a aucune prérogative sur le rôle à jouer dans l'éducation ou la démocratie. Au contraire, il est perçu comme une institution avant tout « moderne » et donc incomplète, figée dans une période historique déjà dépassée. Il va plus loin en suggérant que le service public de l'audiovisuel est partie prenante dans le pessimisme « anti-démocratique » de gauche comme de droite envers une télévision qui annonce les médias électroniques, pessimisme dont l'origine remonte au XIX<sup>e</sup> siècle et à la peur de se retrouver submergé par l'autre (les noirs, les pauvres, etc.) (p. 104-105). De plus, dans leur désir de discipliner les goûts des « classes populaires », les gardiens du service public de l'audiovisuel deviennent les représentants d'une « classe intellectuelle » dont il faut se méfier. Il faut s'en méfier

car elle veut avoir barre sur les moyens d'information et les technologies culturelles tels que la télévision, non seulement en les dirigeant au nom des actionnaires, mais en les réglementant et en contrôlant le degré de compréhension et les discours qui permettent de les appréhender culturellement parlant (p. 124).

Hartley nomme ce syndrome (ou « habitus ») « la démocratie vue comme un échec » (p. 119).

Dans ce contexte, qu'entend Hartley par « démocratie » ? Il semble qu'il ait parfois confondu le concept de démocratique avec celui de démotique. Cependant, *Uses of Television* [Les usages de la télévision] offre une théorie élaborée de la citoyenneté, qui s'appuie sur le constat classique de Thomas Marshall. Marshall a ainsi décrit trois sortes de citoyenneté, qui se sont succédées au cours de l'histoire, mais qui aujourd'hui coexistent : (1) la citoyenneté civile, impliquant les droits et libertés ; (2) la citoyenneté politique, impliquant la représentation ; et (3) la citoyenneté sociale, impliquant le bien public. Hartley en ajoute une quatrième et une cinquième : la citoyenneté « culturelle », et ce qu'il appelle la citoyenneté en kit. On supposera que les trois premières ont un lien évident avec la démocratie comme on l'entend habituellement, mais qu'en est-il de la citoyenneté culturelle et de la citoyenneté en kit ?

Selon Hartley (1999), la citoyenneté culturelle est liée à « l'identité » dans le sens d'une politique identitaire – la « politique de la démographie de la modernité, qui compte des colonisés intérieurs » (les pauvres, les femmes, les gens de couleur) (p. 167). La seconde – la citoyenneté en kit – supplante la première (mais continue à coexister avec elle). Elle est fondée sur la différence plutôt que sur l'identité et consiste à « mettre en place une identité à partir des choix, des modèles et des opportunités disponibles dans la sémiosphère et la médiasphère » (p. 178). Dans la citoyenneté en kit, « la notion de "citoyenneté" n'est plus un simple contrat social entre l'état et le sujet, pas plus qu'une acculturation à l'héritage d'une communauté donnée ; la citoyenneté en kit est un choix que les personnes peuvent faire pour elles-mêmes » (p. 178).

[...]

L'audiovisuel public,  
une défaite pour la démocratie ?

Elizabeth Jacka

## Conclusion

Je pense qu'il est temps que l'on cesse d'adopter des postures rhétoriques, dans lesquelles une défense universelle du service public de l'audiovisuel se décline sous la forme d'une liste de principes immuables, comme ceux qui ont été formulés en Grande-Bretagne par la « Broadcasting Review Unit » dans les années 80, et repris depuis dans un certain nombre d'écrits sur le service public de l'audiovisuel<sup>9</sup>. La prédominance de l'Europe, y compris la Grande-Bretagne, lorsqu'il s'agit de définir les arguments pour la défense du service public de l'audiovisuel a éclipsé la grande diversité des formes que prend celui-ci en différents endroits. L'échec des arguments habituels à démontrer la spécificité du service public a permis aux analyses inspirées de l'économie de marché de gagner du terrain. Il faut examiner le service public audiovisuel dans les lieux et dans le contexte du créneau médiatique précis où il évolue. Les thèses qui lui accordent une position systématiquement privilégiée en termes de qualité, de démocratie et de citoyenneté ne sont plus viables. Elles doivent laisser place à des microanalyses très ciblées des « émissions publiques » dans leur contexte médiatique particulier et cesser de régurgiter à l'envi des arguments vagues, rebattus et périmés sur la supériorité inhérente au service public de l'audiovisuel.

En Australie aujourd'hui, une analyse de ce genre aurait à prendre en considération, entre autres, les particularités suivantes du paysage médiatique, sans ordre d'importance. Premièrement, le fait que trente ans de réglementation australienne sur le contenu de l'information paraissent bien fragiles face à l'impossibilité d'imposer des règles locales à des chaînes gratuites tandis que les opérateurs privés en sont exemptés. Deuxièmement, elle aurait à prêter attention au rôle complexe que joue le

Special Broadcasting Service qui satisfait l'audience « ethnique » tout en agissant comme diffuseur « cosmopolite » répondant à des attentes élitistes.

Troisièmement, elle aurait à analyser le rôle de médiateur que joue l'audiovisuel dans les relations houleuses entre australiens indigènes et non-indigènes. Quatrièmement, elle aurait à tenir compte de l'inégalité entre la population des villes et celle des campagnes et de la diversité régionale en Australie. Cinquièmement, elle aurait à être sensible aux limites des médias commerciaux à proposer une information et des opinions indépendantes<sup>10</sup>. Sixièmement, elle aurait à prendre en considération l'extrême concentration des médias en Australie, avec principalement trois grands groupes se partageant la presse, la diffusion audiovisuelle gratuite et la plupart des nouveaux médias.

À chaque pays ses particularités. Je n'aurais pas la prétention de les décrire. Toutefois, je suis convaincue que la théorie de « la démocratie vue comme un échec », telle que la nomme Hartley, n'a aucun avenir, et qu'il ne nuirait à personne de l'abandonner. Je dois avouer que je ne vois pas quel pourrait être l'avenir des médias financés par l'argent public ; je ne suis pas sûre qu'ils en aient un. En revanche, je sais qu'un regard nostalgique sur le passé, sur une époque où le service public de l'audiovisuel fournissait un programme solide et sans surprise pour une audience nationale et cohérente, est stérile. Nous devons aller de l'avant.

*Version réduite du texte original :*

« *Democracy as Defeat* ». *The impotence of Arguments for Public Service Broadcasting* », in *Television and New Media*, Vol 4, no 2, May 2003, p. 177-191).

*Traduit de l'anglais par Anne Gosselin,  
Master traduction, Université d'Orléans.*

L'audiovisuel public,  
une défaite pour la démocratie ?

Elizabeth Jacka

### Bibliographie

Barber, B. (1994). *Strong Democracy*. Berkeley : University of California Press.

Bauman, Z. (1999). *In Search of Politics*. Cambridge, UK : Polity.

Bourdieu, P. (1990). *The Logic of Practice*. Cambridge, UK : Polity. [Le sens pratique, Paris, Les éditions de Minuit, 1980]

Calabrese, A. and M. Bochert (1996). « Prospects for Electronic Democracy in the Untied States : Rethinking Communication and Social Policy ». *i* 18 (2) : 249-68.

Carey, J. W. (1993). « The Mass Media and Democracy : Between the Moderner and the Postmodern ». *Journal of International Affairs* 47 (1) : 1-21.

Available from :

[http://web6.infotrac.galegroup.com/itw/onformark/579/247/70224356w3/purl=rc2\\_EIM\\_2\\_the+](http://web6.infotrac.galegroup.com/itw/onformark/579/247/70224356w3/purl=rc2_EIM_2_the+)

Coleman, S ; (2000). « The New Media and Democratic Politics ». *New Media and Society* 12(1) : 67-74.

Curran, J. (1992). « Mass Media and Democracy : A Reappraisal », in *Mass Media and Society*, edited by J. Curran and M. Gurevitch, 82-117. London : Edward Arnold.

Dahlgren, P. (1998). *Public Service Media, Old and New : Vitalising a Civic Culture?* The 1998 Spry Memorial Lecture. Available from :

<http://www.fas.umontreal.ca/com/spry/spry-pd-lec.html>.

Garnham, N. (1983). « Public Service versus the Market ». *Screen* 24 (1) : 6-27.

- (1986). « Media and the Public Sphere », in P. Golding et al. (ed.). *Communicating Politics*, 37-53. Leicester, UK : Leicester University Press.

- (1996). « The Media and the Public Sphere », in

C. Calhoun (ed.), *Habermas and the Public Sphere*, 359-376. Cambridge, MA : MIT Press.

Gitlin, T. (1998). « Public Sphere or Public Sphericules ? », in T. Liebes and J. Curran (eds), *Media, Ritual and Identity*, 168-174. London : Routledge.

Hacker, K. (1996). « Missing Links in the Evolution of Electronic Democratization ». *Media, Culture and Society* 18(2) : 213-232.

Hartley, J. (1992a). *The Politics of Pictures : The Creation of the Public in the Age of Popular Media*. London : Routledge.

- (1992b). *Tele-Ology : Studies in Television*. London : Routledge.

- (1996). *Popular Reality : Journalism, Modernity, Popular Culture*. London : Arnold.

- (1999). *Uses of Television*. London : Routledge.

Keane, J. (1995). « Structural Transformations of the Public Sphere ». *Communication Review* 1 (1) : 1-22.

Lemann, N. (1996). « Kicking in Groups ». *Atlantic Monthly* 277 : 22-26.

Mouffe, C. (1992). « Democracy Citizenship and the Political Community », in C. Mouffe (ed.). *Dimensions of Radical Democracy : Pluralism, Citizenship, Community*, 225-239. London : Verso.

Murdock, G. (1992). « Citizens, Consumers and Public Culture », in M. Skovmand and K.C. Schroder (eds). *Media Cultures : Reappraising Transnational Media*, 17-41. London : Routledge.

Schudson, M. (1998). *The Good Citizen : A History of American Civil Life*. New York : Free Press.

Streeter, T. (1996). *Selling the Air : A Critique of the Policy of Commercial Broadcasting in the United States*. Chicago : University of Chicago Press.

Tracey, M. (1998). *The Decline and Fall of Public Service Broadcasting*. Oxford, UK : Oxford University Press.

Walzer, M. (1992). « The Civil Society Argument » in

C. Mouffe (ed.). *Dimensions of Radical Democracy : Pluralism, Citizenship, Community*, 89-107. London : Verso.

Yeatman, Anna (1994). *Postmodern Revisionings of the Political*. New York : Routledge.

### Notes

<sup>1</sup> Il serait certainement plus adéquat d'appeler cela un « habitus ». Il faudrait un autre article pour explorer cette idée en profondeur. Cependant, on remarquera premièrement avec quelle passion est mené le débat sur le service public de l'audiovisuel, et secondement la quantité astronomique de réaffirmations à l'infini de la « mission » de celui-ci. Une attitude ou un attachement propre au service public de l'audiovisuel pourrait prétendre au statut d'« habitus », tel que ce terme est entendu par Bourdieu (1980), c'est-à-dire « systèmes de dispositions durables et transposables, structures structurées, pré-disposées à fonctionner comme structures structurantes, c'est-à-dire en tant que principes générateurs et organisateurs de pratiques et de représentations » (p. 88)

Thomas Streeter (1996) voit les choses autrement : « Je pense qu'on peut le [le débat sur l'audiovisuel] considérer comme une tentative, caractéristique du libéralisme du XX<sup>e</sup> siècle, de regagner le terrain perdu dans les sables mouvants d'un ensemble de contradictions – l'incohérence de l'individualisme éclaté et de son corrélat dans le monde de l'industrie, des principes laxistes en matière d'affaires – en adoptant un ensemble de principes progressistes (tout aussi contradictoires) – une foi dans le pouvoir de l'expertise et de la connaissance scientifique objective à mettre en évidence un " intérêt public " transcendant et réifié. » (p. 10)

<sup>2</sup> Ceci n'est vrai que dans la tradition européenne de la théorie des médias (qui a profondément influencé les réflexions sur l'audiovisuel en Australie, en Nouvelle-Zélande, au Canada, etc.). Une affirmation de la sorte paraîtrait très étrange au sein d'une tradition aussi différente que celle des États-Unis, qui met l'accent sur le Premier Amendement dans sa politique audiovisuelle et où l'histoire de la diffusion médiatique n'est pas la même (Streeter 1996, 188-189).

<sup>3</sup> Allusion au titre d'un célèbre ouvrage de l'historien anglais Edward Gibbon, *Le déclin et la chute de l'Empire Romain (1776-1788)*. [NdT]

<sup>4</sup> Ces généralisations ne s'appliquent bien sûr qu'aux « démocraties avancées », c'est-à-dire les États-Unis, le Royaume-Uni, le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Europe occidentale, bien que chaque cas soit différent, et que le développement très approfondi de ce problème devrait prendre en compte les variantes. La relation entre les médias et la démocratie dans des pays comme la Chine, la Thaïlande, Singapour, l'Indonésie, la Russie, etc., présente un ensemble de problèmes différents et intéressants que cet article ne pourra malheureusement pas aborder.

<sup>5</sup> Michael Schudson (1998) nous rappelle que la fin de la citoyenneté et de la vie publique est régulièrement annoncée depuis 1840, et que jusqu'ici, elles ne semblent pas avoir encore disparu (p. 295).

<sup>6</sup> L'article de Robert Putnam (1995), « Bowling individuel », démontrait que l'érosion du capital social se reflétait dans le fait que de moins en moins de gens allaient au bowling dans le cadre d'un club (par opposition à s'y rendre seul ou en groupe privé). Nicholas Lemann (1996), l'un des critiques de Putnam, riposta avec un article qu'il intitula « frappe groupée », démontrant que durant la même période, les inscriptions en club de football avaient considérablement augmenté.

<sup>7</sup> Les crochets [...] signalent les passages du texte original supprimés dans la présente édition de l'article. [ndlr]

<sup>8</sup> L'une des découvertes surprenantes que j'ai faite en effectuant des recherches pour le présent article, c'est qu'il y a remarquablement peu de liens entre politologues et médiologues. J'ai remarqué que les théoriciens qui analysent la démocratie aujourd'hui accordent très peu

L'audiovisuel public,  
une défaite pour la démocratie ?

Elizabeth Jacka

d'attention au rôle des médias (ex. : Barber 1994 ; Bauman 1999). Ceux qui analysent le rôle actuel des médias dans l'essor de la démocratie prêtent pour la plupart bien peu d'attention aux travaux récents de théorie politique portant sur la nature actuelle de la démocratie, bien que l'on puisse saluer quelques exceptions (ex : Hacker 1996 ; Calabrese et Bochert 1996 ; Dahlgren 1998). Par exemple, un partisan majeur de ce modèle, Benjamin Barber (1994), est capable de parler des « conversations » que les citoyens devraient tenir dans une démocratie si parfaite, sans discuter du rôle des médias – vision pour le moins étroite des choses.

<sup>9</sup> Ces huit principes sont (1) l'universalité de la disponibilité, (2) l'universalité de l'attrait, (3) l'apport aux minorités, (4) l'engagement pour l'éducation du public, (5) la distance par rapport aux intérêts directs,

(6) être structuré pour encourager la concurrence dans les critères de programmation, non pas pour faire de l'audience, (7) la liberté du concepteur de programmes, et (8) encourager le domaine public (Tracey 1998, 26-32).

<sup>10</sup> Ceci fut révélé au public australien (et aux organes de contrôle) en 2000, suite au plus gros scandale de la scène médiatique australienne. Il s'agissait d'un ensemble d'événements connus sous le nom de l'affaire « *cash-for-comment* » (argent contre commentaire), et révélant qu'un animateur de talk-show incroyablement célèbre et influent avait été acheté par les plus grandes banques d'Australie pour quelques millions de dollars par an et colportait leurs textes comme s'il s'agissait de ses propres commentaires politiques.